

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
-----  
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE  
-----  
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----  
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----

DECRET N° 62/11116 du 29/II/1982  
M.F.S/DGTFP/BFF.21024/18

portant intégration et nomination de Mademoi-  
selle MINDA Justine dans les cadres de la  
catégorie A, hiérarchie I des Services Tec-  
niques (Mines).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 25/80 du 13-11-80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u l'arrêté n° 2.87/FF du 21-6-58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 60/90 du 3-3-60 fixant le statut commun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9-5-62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/195/FF du 5-7-62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
- (/u le décret n° 62/197/FF du 5-7-62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3-2-62 portant statut général des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FF du 5-7-62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 63/81/FF-BE du 26-3-63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret n° 67/50/FF-BE du 24-2-67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
- (/u le décret n° 74/47 du 31-12-74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FF du 5-7-62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 79/154 du 4-4-79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 80/644 du 23-12-80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Rectificatif n° 81/116 du 26-1-81 au décret n° 80/644 du 23-12-80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret n° 81/117 du 26-1-81 relatif aux intérimis des Membre du Gouvernement ;
- (/u la lettre n° 1553/MEN/DGECOS/DOB du 2 Avril 1982 du Directeur de l'orientation et des Bourses transmettant le dossier de Candidature constitué par l'intéressée ;

D.B.

D.C.F.

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 60/90 du 3-3-60 susvisé, Mademoiselle PINDA Justine, née le 26 Septembre 1956 à D'Elisie, titulaire du Diplôme d'Ingénieur, Filière : Raffinage du Pétrole, obtenu à Shanghai - CHINE, est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Mines) et nommée au grade d'Ingénieur des Mines Stagiaire, indice 710.

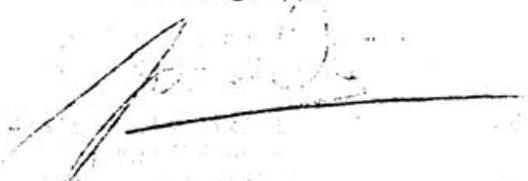
ARTICLE 2.- L'intéressée est mise à la disposition du Ministre des Mines et de l'Energie.

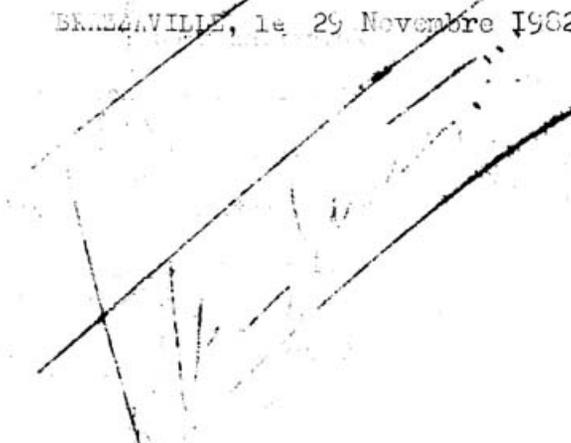
ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, le 29 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

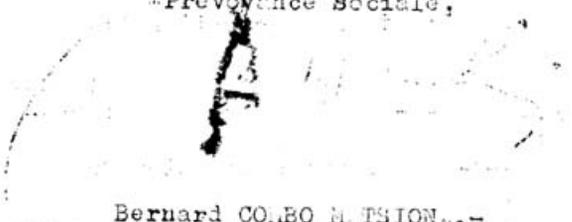
Le Ministre des Mines et de  
l'Energie,

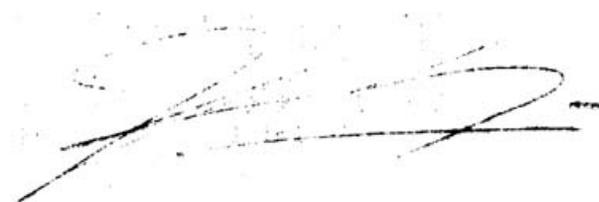
  
Rodolphe ADAHA.-

  
Colonel Louis SYLVAIN-GOM.-

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

  
Bernard COMBO M. FSIOM.-

  
Itiki Ossatoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGTFP/DFP	3
DFP/BST	1
D.B.	3
D.C.F.	1
M.M.E.	2
DOSSIER	3
INTERESSEE	1
SGCM/BC	2